

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : 500-11-064625-243

**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre commerciale)

---

DANS L'AFFAIRE DU SÉQUESTRE DE :

**BOIS BSL INC. / BSL WOOD  
PRODUCTS INC.**

-et-

**INVESTISSEMENT BDG BSL INC.**

Débitrices

-et-

**FTI CONSULTING CANADA INC.**

Séquestre – Requérante

-et-

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

-et-

**INVESTISSEMENT QUÉBEC**, société constituée en vertu de la *Loi sur l'investissement Québec* constituée ayant une place d'affaires au 1001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 1000, Montréal (Québec) H3B 4L4

Créancières garanties-  
Mises en cause

-et-

**OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES  
DROITS DU REGISTRE DES DROITS  
PERSONNELS ET RÉELS MOBILIERS**,  
Direction générale des registres et de la  
certification, Ministère de la Justice, 1, rue  
Notre-Dame Est, bureau 7.07, Montréal  
(Québec) H2Y 1B6

Mise en cause

**REQUÊTE DU SÉQUESTRE POUR AUTORISATION  
DE VENDRE UNE PARTIE DES ACTIFS DE LA DÉBITRICE BOIS BSL INC.**  
(Art. 243 et 249 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (ci-après « *LFI* »))

**À L'UN DES HONORABLES JUGES OU À L'UN DES REGISTRAIRES DE LA COUR SUPÉRIEURE SIÉGEANT EN CHAMBRE COMMERCIALE POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, LE SÉQUESTRE FTI CONSULTING CANADA INC. EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

**A. L'OBJET DE LA PRÉSENTE REQUÊTE**

1. Le 16 septembre 2024, FTI Consulting Canada inc. (« **FTI** » ou le « **Séquestre** ») a été nommée séquestre aux biens de Bois BSL inc./BSL Wood Products inc. (« **Bois BSL** ») et Investissements BDG BSL inc., suivant une ordonnance rendue par le Registraire Me Vincent-Michel Aubé de la Cour supérieure du Québec (l'« **Ordonnance de nomination de Séquestre** »), tel qu'il appert d'une copie de l'Ordonnance de nomination d'un séquestre, **Pièce R-1**.
2. FTI Consulting Canada inc., à titre de séquestre nommé aux biens de Bois BSL, demande à cette Honorable Cour l'autorisation de vendre une partie des actifs de la Débitrice Bois BSL.
3. Cette autorisation est recherchée conformément à l'Ordonnance de nomination de séquestre, laquelle prévoit qu'une autorisation du Tribunal est requise pour toute vente faite hors du cours normal des affaires des Débitrices dépassant le seuil maximal de 50 000 \$ par vente d'actifs et de 250 000 \$ comme montant total de toutes les ventes effectuées hors du cours normal des affaires des Débitrices.

**B. LES PARTIES**

4. La Débitrice Bois BSL est une entreprise manufacturière qui œuvrait dans la transformation du bois à Mont-Joli, tel qu'il appert d'une copie de l'état de renseignements d'une personne morale au Registre des entreprises du Québec (le « **REQ** »), **Pièce R-2**.
5. La Débitrice Investissement BDG BSL inc. (« **BDG BSL** ») est une société de portefeuille et l'actionnaire majoritaire de Bois BSL, Pièce R-1. Une copie de l'état de renseignements d'une personne morale au Registre des entreprises du Québec (le « **REQ** ») relativement à BDG BSL est communiquée comme **Pièce R-3**.
6. La mise en cause Banque Toronto-Dominion (« **TD** ») est créancière garantie des Débitrices. En date du 26 août 2024, TD réclamait aux Débitrices la somme de 8 952 843,83 \$ (CAD) et de 292 984,77 \$ (USD), en capital et intérêts.

7. La mise en cause Investissement Québec (« **IQ** ») est également créancière garantie des Débitrices. En date du 16 septembre 2024, IQ réclamait des Débitrices la somme totale de 1 502 615,66 \$ (CAD).
8. Les compagnies suivantes : Deschênes & Compagnie inc., Lauzon Bois Énergétique Recyclé inc., Boa-Franc, s.e.n.c., Les Planchers Mercier inc., 2639-1862 Québec inc. f.a.s.n. Les Planchers de Bois-Franc Wickham et Talbot & Associés Encanteur Récupérateur inc. ont soumis au Séquestre des offres d'achat d'actifs, lesquelles ont été acceptées sous réserve et pour lesquelles l'approbation du Tribunal est maintenant recherchée.
9. Par ailleurs, Centre de service M. Gagné inc. a également transmise une offre d'achat pour l'un des immeubles appartenant à la Débitrice BSL, pour laquelle une requête sera ultérieurement déposée.

### **C. L'ADMINISTRATION DU SÉQUESTRE**

10. Depuis l'Ordonnance de mise sous Séquestre du 16 septembre 2024, le Séquestre a pris toutes les mesures conservatoires raisonnablement nécessaires afin de protéger les actifs des Débitrices et a mis en place les mesures nécessaires afin de vendre de façon ordonnée ces actifs.
11. Le Séquestre a également mis en place diverses autres mesures, dont notamment celles de collecter les comptes clients qui demeurent dus à Bois BSL, le tout tel qu'il appert d'une copie du rapport du Séquestre (le « **Rapport** »), communiqué en **Pièce R-4**. Afin de conserver l'intégrité du processus de vente dans l'éventualité où les ventes envisagées n'étaient pas approuvées par le Tribunal, il est primordial que l'Annexe B du Rapport contenant le sommaire des offres reçues par le Séquestre demeure confidentielle et que seuls le Tribunal, les créanciers garantis, le Séquestre, leurs représentants et leurs avocats puissent en prendre connaissance. Une ordonnance est d'ailleurs demandée à cet égard.
12. En résumé, le Rapport détaille les tâches effectuées par le Séquestre dans l'exécution de son mandat, incluant notamment :
  - a) Le Séquestre a pris possession des biens et mis en place des mesures conservatoires et entrepris les démarches pour inventorier et sécuriser les biens de la Débitrice Bois BSL;
  - b) Le 25 septembre 2024, conformément aux paragraphes 245(1) et 246(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le Séquestre a transmis, à tous les créanciers connus de la Débitrice Bois BSL, un avis et une déclaration du Séquestre, tel qu'il appert desdits avis et déclaration communiqués en *liasse* en **Pièce R-5**;
  - c) Le Séquestre a procédé à l'ouverture d'un compte en fidéicommissaire pour la Débitrice Bois BSL et a transmis à TD une demande afin qu'elle remette au

Séquestre toutes les sommes détenues dans les comptes bancaires de la Débitrice Bois BSL;

- d) Le Séquestre a demandé à Services F.L inc. (« **Services FL** ») d'effectuer un inventaire des biens de la Débitrice Bois BSL, tel qu'il appert des annexes A et B du Mémoire d'information confidentielle daté du 18 octobre 2024 (« **MIC** »), communiqué en **Pièce R-6**;
  - e) Le Séquestre a conclu des ententes avec certains anciens employés de la Débitrice Bois BSL (les « **Consultants** »). Le Séquestre a, avec l'aide de ces Consultants, établi une liste des comptes clients et estimé la valeur des stocks suite au décompte effectué par Services FL;
  - f) Le Séquestre a, avec l'aide des Consultants, préparé le calcul des sommes dues relativement au Programme de Protection des Salariés (« **PPS** »);
  - g) Le Séquestre a inscrit les anciens employés de Bois BSL au PPS et a transmis les preuves de réclamation à tous les employés visés par le programme;
  - h) Le Séquestre a procédé à l'évaluation de certaines preuves de réclamation de biens qu'il a reçu et a procédé à la remise des biens, lorsque prouvées et a rejeté le 11 octobre 2024 une preuve de réclamation soumise par Brandt Tractor Ltd. datée du 2 octobre 2024. Un avis de contestation a été déposé par Brandt Tractor Ltd. le 13 novembre 2024.
13. De plus, le Séquestre a mis en place un processus d'appel d'offres.

#### **D. L'APPEL D'OFFRES ET LES OFFRES ACCEPTÉES**

14. Selon le paragraphe 10.4 (b) de l'Ordonnance de nomination de Séquestre, le Séquestre a reçu « tous les pouvoirs nécessaires visant à intéresser ou à solliciter un ou des acheteurs potentiels des Biens, en tout ou en partie, incluant, sans limitation, le droit de procéder à un appel d'offres public ou à des sollicitations privées en vue de la disposition des Biens », Pièce R-1, page 4.
15. À ce titre, le Séquestre a lancé un appel d'offres le 18 octobre 2024 pour vendre les biens meubles et immeubles des Débitrices.
16. Dans le cadre de l'appel d'offres, les actifs de Bois BSL ont été divisés en 38 lots selon les six catégories suivantes :
- a) Équipements – Lots 1 à 15 et 22, plus amplement décrits à l'annexe A du MIC, Pièce R-6, pages 18 à 62 et page 74;
  - b) Matériel roulant – Lots 16 à 21, plus amplement décrits à l'annexe A du MIC, Pièce R-6, pages 63 à 73;

- c) Mobilier et matériel informatique – Lot 23, plus amplement décrit à l'Annexe A du MIC, Pièce R-6, pages 75 à 77;
- d) Inventaires (stocks) – Lots 24 à 32, plus amplement décrits à l'Annexe B du MIC, Pièce R-6, pages 78 à 93;
- e) Immeubles et terrains – Lots 33 à 36, plus amplement décrits à l'Annexe C du MIC, Pièce R-6, pages 94 à 96;
- f) Marques de commerce – Lots 37 et 38, plus amplement décrits à l'Annexe D du MIC, Pièce R-6, page 97.
17. Dans ce contexte, plus de 122 contacts ont été sollicités et le MIC a été publié sur le site internet de Services FL, dont plus de 850 personnes et sociétés ont accès. Ce processus est également expliqué dans le Rapport du Séquestre, Pièce R-4.
18. Suite à la réception de plusieurs offres, 18 offres ont été obtenues et leur ouverture a eu lieu le 7 novembre 2024, à compter de 16h00. Le Séquestre a également reçu une offre favorable et des offres modifiées après l'ouverture des offres, lesquelles sont commentées à la section suivante.
19. Plusieurs offres avantageuses ont été retenues par le Séquestre et sont présentées au Tribunal pour approbation par le biais de la présente Requête:

Offrant	Lots achetés selon le MIC	Date de l'offre	Date de l'acceptation par le Séquestre	Pièces (Offre et son acceptation)
Boa-Franc, s.e.n.c.	Lot 22	6 novembre 2024	20 novembre 2024	<b>Pièce R-7 en liasse</b>
Deschênes & Compagnie inc.	Lot 13	22 novembre 2024	26 novembre 2024	<b>Pièce R-8 en liasse</b>
Lauzon Bois Énergétique Recyclé inc.	Seulement les items suivants du lot 6 : 6-2, 6-3, 6-6, 6-7, 6-10, 6-12 (pour l'item 6-12, seulement la scie à chaînes Husqvarna est vendue) et le lot 28	6 novembre 2024 (modifiée le 8 novembre 2024)	20 novembre 2024	<b>Pièce R-9 en liasse</b>
Les Planchers Mercier inc.	Lots 1 et 2	1 <sup>er</sup> novembre 2024	20 novembre 2024	<b>Pièce R-10 en liasse</b>
2639-1862 Québec inc. f.a.s.n. Les Planchers de Bois-Franc Wickham	Lots 9, 27 et 29	5 novembre 2024 (modifiée le 14 novembre 2024)	20 novembre 2024	<b>Pièce R-11 en liasse</b>

Talbot & Associés Encanteur Récupérateur inc.	Lots 3, 4, 5, 6 [pour le lot 6 excluant les items 6-2, 6-3, 6-6, 6-7, 6-10, 6-12 (mais seulement quant à la scie à chaînes Husqvarna)], 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 30, 31, 32	25 novembre 2024  (en remplacement des offres soumises les 7 et 14 novembre 2024)	26 novembre 2024	<b>Pièce R-12 en liasse</b>
---	--	---	------------------	---------------------------------

20. Afin de conserver l'intégrité du processus de vente dans l'éventualité où les ventes envisagées n'étaient pas approuvées par le Tribunal, il est primordial que ces offres, leur acceptation et leurs modalités (Pièces R-7 à R-12) demeurent confidentielles et que seuls le Tribunal, les créanciers garantis, le Séquestre, leurs représentants et leurs avocats puissent en prendre connaissance. Une ordonnance est d'ailleurs demandée à cet égard.

#### **E. COMMENTAIRES SUR LES OFFRES REÇUES**

21. Le 7 novembre 2024, Talbot & Associés Encanteur Récupérateur inc. (« **Talbot** ») a transmis une offre initiale par laquelle elle soumettait deux propositions au Séquestre : (i) acheter en bloc les lots 1 à 32 ou (ii) acheter les lots 1 à 32, mais en offrant la possibilité au Séquestre de retirer certains lots précis (et le prix d'achat correspondant) de l'offre de Talbot, tel qu'il appert de l'offre initiale de Talbot, Pièce R-12, pages 1 et 2.
22. Le Séquestre a retenu la deuxième proposition de Talbot, soit celle de vendre les lots 1 à 32, tout en ayant la possibilité de retirer certains lots présélectionnés par Talbot et pour lesquels des offres plus avantageuses auraient été ou allaient être reçues par le Séquestre.
23. Le 8 novembre 2024, Lauzon Bois Énergétique Recyclé inc. (« **Lauzon** ») a transmis une offre modifiée, afin de préciser qu'elle offrait d'acheter uniquement certains items du lot 6.
24. En parallèle, le 14 novembre 2024, 2639-1862 Québec inc. f.a.s.n. Les Planchers de Bois-Franc Wickham (« **Wickham** ») a transmis une offre modifiée bonifiée, afin de préciser qu'elle offrait d'acheter les lots 9, 27 et 29, en bloc.
25. Afin de permettre au Séquestre de pouvoir accepter l'offre la plus élevée pour le lot 6 ainsi que pour les lots 9, 27 et 29, Talbot a soumis une offre modifiée le 14 novembre 2024, en excluant certains items du lot 6, soit ceux maintenant offerts pour être achetés par Lauzon, ainsi qu'en excluant les lots 9, 27 et 29.
26. Le 22 novembre 2024, le Séquestre a reçu une offre de la part de Deschênes & Compagnie inc. pour le lot 13, qui était plus élevée que l'offre de Talbot pour ce lot.

27. Le 25 novembre 2024, Talbot a accepté d'exclure le lot 13 de son offre globale, tel qu'il appert de l'offre modifiée de Talbot datée du 7 novembre 2024, mais soumise le 25 novembre 2024.
28. Le Séquestre est d'avis que les transactions proposées en fonction des offres listées au paragraphe 18 ci-haut sont justes et raisonnables et constituent les meilleures offres pouvant être obtenues dans les circonstances.
29. Conséquemment, des conventions d'achat d'actifs ont été préparées, lesquelles demeurent sujettes à l'approbation du Tribunal. Ces conventions sont communiquées (sans leurs annexes et sous scellées), en liasse en **Pièce R-13**. Afin de conserver l'intégrité du processus de vente dans l'éventualité où les transactions proposées n'étaient pas approuvées par le Tribunal, il est primordial que ces conventions et leurs modalités demeurent confidentielles et que seuls le Tribunal, les créanciers garantis, le Séquestre, leurs représentants et leurs avocats puissent en prendre connaissance.
30. Les offres retenues par le Séquestre ont été présentées aux deux créancières garanties, qui sont favorables à l'acceptation de l'ensemble des offres.
31. Un projet d'ordonnance est communiqué en **Pièce R-14** et le comparatif avec l'Ordonnance type fournie par le Barreau de Montréal indiquant toute distinction, suppression ou ajout est communiqué en **Pièce R-15**.
32. Le tout respectueusement soumis.

#### **POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :**

- [1] **ACCUEILLIR** la présente Requête;
- [2] **ORDONNER** que tout délai préalable pour la notification, production et la présentation de la Requête et du Rapport, Pièce R-4, soit, par les présentes, abrégé et accepté de façon à ce que la Requête soit valablement présentable aujourd'hui et dispense, par les présentes, de toute signification supplémentaire;
- [3] **ÉMETTRE** l'ordonnance reprenant essentiellement les termes du projet d'ordonnance communiqué en Pièce R-14;
- [4] **ORDONNER** l'exécution provisoire de l'ordonnance, nonobstant appel;

[5] LE TOUT AVEC FRAIS.

MONTRÉAL, le 28 novembre 2024

*Robinson Sheppard Shapiro s.e.n.c.r.l.*

**ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO**

S.E.N.C.R.L. • L.L.P.

**Me Annie Claude Beauchemin**

**Me Juliana Boutot**

[acbeauchemin@rsslex.com](mailto:acbeauchemin@rsslex.com) | [jboutot@rsslex.com](mailto:jboutot@rsslex.com)

800, rue du Square-Victoria, bur. 4600

Montréal (Québec) H4Z 1H6

Téléphone : 514 393-2631

Télécopieur : 514 878-1865

Avocats du Séquestre FTI CONSULTING  
CANADA INC.



## DÉCLARATION SOUS SERMENT

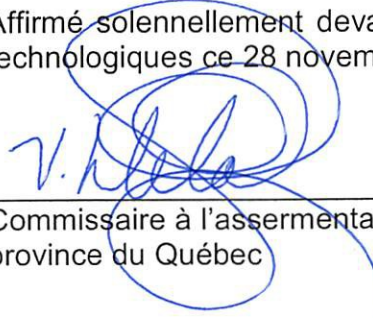
Je, Martin Franco, CPA, CIRP, SAI, Directeur général principal chez FTI Consulting Canada inc., pratiquant ma profession au 1000, boul. Sherbrooke Ouest, suite 915, Montréal, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le représentant dûment autorisé du Séquestre/Requérant;
2. J'ai une connaissance personnelle de tous les faits allégués aux paragraphes 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 de la présente Requête;
3. Tous les faits mentionnés à la présente déclaration sous serment sont vrais à ma connaissance personnelle.

ET J'AI SIGNÉ À MONTRÉAL,  
ce 28ième jour de novembre 2024

  
\_\_\_\_\_  
Martin Franco

Affirmé solennellement devant moi via moyens  
technologiques ce 28 novembre 2024

  
\_\_\_\_\_  
Commissaire à l'assermentation pour la  
province du Québec



**LISTE DE PIÈCES**

- PIÈCE R-1 :** Ordonnance de nomination d'un séquestre rendue le 16 septembre 2024;
- PIÈCE R-2 :** Copie de l'état de renseignements d'une personne morale au Registre des entreprises du Québec pour Bois BSL inc.;
- PIÈCE R-3 :** Copie de l'état de renseignements d'une personne morale au Registre des entreprises du Québec pour Investissement BDG SDL inc.;
- PIÈCE R-4 :** Rapport du Séquestre et annexe A;
- PIÈCE R-4 :** Annexe B du Rapport du Séquestre;  
*(sous scellé)*
- PIÈCE R-5:** Avis et déclaration du Séquestre conformément aux paragraphes 245(1) et 246(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*  
*(en liasse)*
- PIÈCE R-6:** Mémoire d'information confidentielle daté du 18 octobre 2024 et ses annexes;
- PIÈCE R-7:** Offre de Boa-Franc, s.e.n.c. et acceptation du Séquestre;  
*(en liasse et sous scellé)*
- PIÈCE R-8:** Offre de Deschênes & Compagnies inc. et acceptation du Séquestre;  
*(en liasse et sous scellé)*
- PIÈCE R-9:** Offre de Lauzon Bois Énergétique Recyclé inc. et acceptation du Séquestre;  
*(en liasse et sous scellé)*
- PIÈCE R-10 :** Offre de Les Planchers Mercier inc. et acceptation du Séquestre;  
*(en liasse et sous scellé)*
- PIÈCE R-11:** Offre de 2639-1862 Québec inc. f.a.s.n. Les Planchers de Bois-Franc Wickham et acceptation du Séquestre;  
*(en liasse et sous scellé)*

- PIÈCE R-12:** Offre de Talbot & Associés Encanteur Récupérateur inc. et  
*(en liasse et sous scellé)*
- PIÈCE R-13 :** Conventions d'achat d'actifs, sans leurs annexes;  
*(en liasse et sous scellé)*
- PIÈCE R-14 :** Projet d'ordonnance;
- PIÈCE R-15 :** Comparatif avec l'Ordonnance type fournie par le Barreau de Montréal;

MONTREAL, le 28 novembre 2024

*Robinson Sheppard Shapiro s.e.n.c.r.l.*

**ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO**

S.E.N.C.R.L. • L.L.P.

**Me Annie Claude Beauchemin**

**Me Juliana Boutot**

[acbeauchemin@rsslex.com](mailto:acbeauchemin@rsslex.com) | [jboutot@rsslex.com](mailto:jboutot@rsslex.com)

800, rue du Square-Victoria, bur. 4600

Montréal (Québec) H4Z 1H6

Téléphone : 514 393-2631

Télécopieur : 514 878-1865

Avocats du Séquestre FTI CONSULTING  
CANADA INC.

**AVIS DE PRÉSENTATION  
CHAMBRE COMMERCIALE (SALLE 16.10)**

**À : Me François D. Gagnon**  
Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l.,  
s.r.l.  
1000, De La Gauchetière Ouest  
Bureau 900  
Montréal, QC H3B 5H4  
Courriel : [FGagnong@blg.com](mailto:FGagnong@blg.com)

Avocats de la créancière garantie  
mise en cause **La Banque  
Toronto-Dominion**

**Officier de la publicité des droits  
Registre des droits personnels et  
réels mobiliers**  
Direction générale des registres et  
de la certification  
Ministère de la Justice  
1, rue Notre-Dame Est, bur. 7.07  
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Courriel : [services@rdprm.gouv.qc.ca](mailto:services@rdprm.gouv.qc.ca)

**Me Serge Larose**  
Bouchard Avocats  
825, Lebourgneuf, bureau 200  
Québec, QC G2J 0B9

Avocats de la Débitrice  
**Investissement BDG BSL Inc.**

Courriel : [notification@bouchardavocats.com](mailto:notification@bouchardavocats.com)

**Me Andréa Maria Pereira Da Rocha**  
Direction, Affaires juridiques,  
financement régional  
1001, boul. Robert-Bourassa  
Bureau 1000  
Montréal (Québec) H3B 4L4  
Courriel : [andrea.rocha@invest-quebec.com](mailto:andrea.rocha@invest-quebec.com)

Avocate de la créancière garantie  
mise en cause **Investissement  
Québec**

**Bois BSL Inc.  
BSL WOOD PRODUCTS INC.**  
A/S M. Jean-Lou Paquet  
Président du conseil  
1081, rue Industrielle  
Mont-Joli, QC G5H 3K8

## 1. PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE

**PRENEZ AVIS** que la *Requête du Séquestre pour autorisation de vendre une partie des actifs de la Débitrice Bois BSL inc.* sera présentée en division de pratique de la Chambre commerciale de la Cour supérieure, **en salle 16.10** du Palais de justice de Montréal lors

de **l'appel du rôle virtuel** du **29 novembre 2024, à 8 h 45**, ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

## 2. COMMENT JOINDRE L'APPEL DU RÔLE DE PRATIQUE VIRTUEL

Les coordonnées pour vous joindre à l'appel du rôle virtuel de la salle 16.10 sont les suivantes :

- a) **par l'outil Teams** : en cliquant sur le lien disponible sur le site [www.tribunaux.qc.ca](http://www.tribunaux.qc.ca)

Vous devrez alors inscrire votre nom et cliquer sur « Rejoindre maintenant ». Afin de faciliter le déroulement et l'identification des participants, nous vous invitons à inscrire votre nom de la façon suivante :

Les avocats : Me Prénom, Nom (le nom de la partie représentée)

Les syndics : Prénom, Nom (syndic)

Le surintendant : Prénom, Nom (surintendant)

Les parties non représentées par avocat : Prénom, Nom (précisez : demandeur, défendeur, requérant, intimé, créancier, opposant ou autre)

Pour les personnes qui assistent à une audience publique : la mention peut se limiter à inscrire : (« public »)

- b) **par téléphone** :

Canada, Québec (Numéro payant) : +1 581-319-2194

Canada (Numéro gratuit) : (833) 450-1741

ID de conférence : 820 742 874#

- c) **par vidéoconférence** : [teams@teams.justice.gouv.qc.ca](mailto:teams@teams.justice.gouv.qc.ca)  
ID de la conférence VTC : 11973653703

- d) **en personne** :

Si et seulement si vous n'avez pas accès à l'un des moyens technologiques ci-dessus identifiés. Vous pouvez alors vous rendre à la salle 16.10 du Palais de justice de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec

## 3. DÉFAUT DE PARTICIPER À L'APPEL DU RÔLE VIRTUEL

**PRENEZ AVIS** que si vous désirez contester la procédure vous devez en aviser par écrit l'instituteur de la procédure aux coordonnées indiquées dans cet avis de présentation au moins 48 heures avant la date de présentation de la procédure et participer à l'appel du rôle virtuel. À défaut, un jugement pourrait être rendu lors de la présentation de la procédure, sans autre avis ni délai.

## 4. OBLIGATIONS

### 4.1 La collaboration

**PRENEZ AVIS** que vous avez l'obligation de coopérer avec l'autre partie, notamment en vous informant mutuellement, en tout temps, des faits et des éléments susceptibles de favoriser un débat loyal et en vous assurant de préserver les éléments de preuve pertinents (*Code de procédure civile*, art. 20).

### 4.2 Mode de prévention et de règlement des différends

**PRENEZ AVIS** que vous devez, avant de vous adresser au Tribunal, considérer le recours aux modes privés de prévention et de règlement de votre différend qui sont, entre autres, la négociation, la médiation ou l'arbitrage, pour lesquels les parties font appel à l'assistance d'un tiers (*Code de procédure civile*, art. 2).

**VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.**

MONTREAL, le 28 novembre 2024

*Robinson Sheppard Shapiro s.e.n.c.r.l.*

**ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO**

S.E.N.C.R.L. • L.L.P.

**Me Annie Claude Beauchemin**

**Me Juliana Boutot**

[acbeauchemin@rsslex.com](mailto:acbeauchemin@rsslex.com) | [jboutot@rsslex.com](mailto:jboutot@rsslex.com)

800, rue du Square-Victoria, bur. 4600

Montréal (Québec) H4Z 1H6

Téléphone : 514 393-2631

Télécopieur : 514 878-1865

Avocats du Séquestre FTI CONSULTING  
CANADA INC.

## Vicky Deladurantaye

---

**De:** Vicky Deladurantaye <vdeladurantaye@rsslex.com> de la part de Annie Claude Beauchemin <acbeauchemin@rsslex.com>  
**Envoyé:** 28 novembre 2024 14:05  
**À:** Me François D. Gagnon; Me Andréa Maria Pereira Da Rocha; Officier de la publicité des droits; M. Jean-Lou Paquet; Me Serge Larose  
**Objet:** NOTIFICATION Article 134 C.p.c - 500-11-064625-243/BOIS BSL INC. / BSL WOOD PRODUCTS INC. ET FTI CONSULTING CANADA INC. [RSS-DB.FID792923]  
**Pièces jointes:** Requête du Séquestre pour autorisation de vendre une partie des actifs de la débitrice Bois BSL Inc.pdf

### **BORDEREAU DE NOTIFICATION PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE (ARTICLE 134 C.P.C.)**

---

#### **DATE DE TRANSMISSION**

Montréal, jeudi le 28 novembre 2024, 2:05:01 pm.

---

#### **EXPÉDITEUR:**

**Nom:** Annie Claude Beauchemin  
**Entreprise:** Robinson Sheppard Shapiro  
**Adresse:** 800, rue du Square-Victoria, bureau 4600 Montréal (Québec) H4Z 1H6  
**Téléphone:** 514-878-2631  
**Ligne directe:** 514-393-7471  
**Courriel:** [acbeauchemin@rsslex.com](mailto:acbeauchemin@rsslex.com)  
**Notre dossier:** 000041083-00004

---

#### **DESTINATAIRE(S):**

**Nom:** **Me François D. Gagnon**  
**Entreprise:** Borden Ladner Gervais  
**Adresse:** 1000, De La Gauchetière Ouest Bureau 900 Montréal, QC H3B 5H4  
**Courriel:** [fgagnon@blg.com](mailto:fgagnon@blg.com)

**Nom:** **Me Andréa Maria Pereira Da Rocha**  
**Entreprise:** Investissement Québec  
**Adresse:** Direction, Affaires juridiques, financement régional 1001, boul. Robert-Bourassa, bureau 1000, Montréal (Québec) H3B 4L4  
**Courriel:** [andrea.rocha@invest-quebec.com](mailto:andrea.rocha@invest-quebec.com)

**Nom:** **Officier de la publicité des droits**  
**Entreprise:** Registre des droits personnels et réels mobiliers  
**Adresse:** 1, rue Notre-Dame Est Bureau 7.07 Montréal (Québec) H2Y 1B6  
**Courriel:** [services@rdprm.gouv.qc.ca](mailto:services@rdprm.gouv.qc.ca)

**Nom:** **M. Jean-Lou Paquet**  
**Entreprise:** BSL Wood Products Inc.

**Adresse:** 1081, rue Industrielle, Mont-Joli, QC G5H 3K8  
**Courriel:** [jpa@cfdg.com](mailto:jpa@cfdg.com)

**Nom:** **Me Serge Larose**  
**Entreprise:** Bouchard Avocats  
**Adresse:** 825, Lebourgneuf, bureau 200, Québec, QC G2J 0B9  
**Courriel:** [notification@bouchardavocats.com](mailto:notification@bouchardavocats.com)

---

**NUMÉRO DE DOSSIER DE COUR ET NATURE DU DOCUMENT NOTIFIÉ:**

**Numéro(s) de cour:** 500-11-064625-243  
**Parties:** BOIS BSL INC. / BSL WOOD PRODUCTS INC. ET FTI CONSULTING CANADA INC.

**Nature du document:** Requête du Séquestre pour autorisation de vendre une partie des actifs de Bois BSL Inc.

---

**DOCUMENT(S):**

**Nom du document:** Requête du Séquestre pour autorisation de vendre une partie des actifs de la débitrice Bois BSL Inc.pdf  
**Nombre de pages:** 15

Total de page(s): 15 dans 1 document(s).

**Annie Claude Beauchemin**

Associée / Partner

T 514 393.7471

[acbeauchemin@rsslex.com](mailto:acbeauchemin@rsslex.com) | [www.rsslex.com](http://www.rsslex.com)



Robinson Sheppard Shapiro S.E.N.C.R.L./LLP

800, du Square-Victoria, #4600

Montréal QC H4Z 1H6

T 514 878.2631 • F 514 878.1865

**L'un des meilleurs cabinets d'avocats au Canada en 2024 | One of Canada's Best Law Firms for 2024**

The Globe and Mail (Droit des assurances • Insurance Law)

---

AVIS: Ce courriel privilégié et confidentiel est destiné à la seule personne ou entité à laquelle il est adressé. Pour toute autre personne, toute action prise en rapport à ce courriel ainsi que toute lecture, reproduction, transmission et/ou divulgation d'une partie ou de l'ensemble de celui-ci est interdite. Si vous n'êtes pas la personne autorisée à recevoir ce courriel, S.V.P. le retourner à l'expéditeur et le détruire. Bien que ce courriel ait été traité contre les virus, il est de la responsabilité du destinataire de s'assurer que l'envoi en est exempt. Nos communications avec vous peuvent contenir des renseignements confidentiels ou protégés par le secret professionnel. Si vous désirez que nous communiquions avec vous par un autre moyen de transmission que le courrier électronique ordinaire non sécurisé, veuillez nous en aviser.

NOTICE: This privileged and confidential email is intended only for the individual or entity to whom it is addressed. With regard to all others, any action related with this email as well as any reading, reproduction, transmission and/or dissemination in whole or in part of the information included in this email is prohibited. If you are not the addressee, immediately return the email to sender prior to destroying all copies. Even if this email is believed to be free from any virus, it is the responsibility of the recipient to make sure that it is virus exempt. Our communications to you may contain confidential information or information protected under solicitor-client privilege. Please advise if you wish us to use a mode of communication other than regular, unsecured e-mail in our communications with you.



## Vicky Deladurantaye

---

**De:** Vicky Deladurantaye <vdeladurantaye@rsslex.com> de la part de Annie Claude Beauchemin <acbeauchemin@rsslex.com>  
**Envoyé:** 28 novembre 2024 15:17  
**À:** M. Martin Franco; M. Sébastien Beaulieu; M. Christian Turgeon; Me Jean-Philippe Gervais; Agence du Revenu du Québec; Agence du Revenu du Québec; Agence du Revenu du Canada; Bureau du surintendant des faillites  
**Objet:** NOTIFICATION Article 134 C.p.c - 500-11-064625-243/BOIS BSL INC. / BSL WOOD PRODUCTS INC. ET FTI CONSULTING CANADA INC. [RSS-DB.FID792923]  
**Pièces jointes:** Requête du Séquestre pour autorisation de vendre une partie des actifs de la débitrice Bois BSL Inc.pdf

### **BORDEREAU DE NOTIFICATION PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE (ARTICLE 134 C.P.C.)**

---

#### **DATE DE TRANSMISSION**

Montréal, jeudi le 28 novembre 2024, 3:16:44 pm.

---

#### **EXPÉDITEUR:**

**Nom:** Annie Claude Beauchemin  
**Entreprise:** Robinson Sheppard Shapiro  
**Adresse:** 800, rue du Square-Victoria, bureau 4600 Montréal (Québec) H4Z 1H6  
**Téléphone:** 514-878-2631  
**Ligne directe:** 514-393-7471  
**Courriel:** [acbeauchemin@rsslex.com](mailto:acbeauchemin@rsslex.com)  
**Notre dossier:** 000041083-00004

---

#### **DESTINATAIRE(S):**

**Nom:** **M. Martin Franco**  
**Entreprise:** FTI Consulting Canada Inc.  
**Adresse:** 1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 915, Montréal, QC H3A 3G4  
**Courriel:** [martin.franco@fticonsulting.com](mailto:martin.franco@fticonsulting.com)

**Nom:** **M. Sébastien Beaulieu**  
**Entreprise:** FTI Consulting Canada Inc.  
**Adresse:** 1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 915, Montréal, QC H3A 3G4  
**Courriel:** [sebastien.beaulieu@fticonsulting.com](mailto:sebastien.beaulieu@fticonsulting.com)

**Nom:** **M. Christian Turgeon**  
**Entreprise:** Investissement BDG BSL Inc.  
**Adresse:** 288, rue Saint-Jacques, bureau 300, Montréal, QC H2Y 1N1  
**Courriel:** [ctu@cfdg.com](mailto:ctu@cfdg.com)

**Nom:** **Me Jean-Philippe Gervais**  
**Entreprise:** GBC Légal s.e.n.c.r.l.

**Adresse:** 407 boul. Saint Laurent Bureau 800 Montréal, QC H2Y 2Y5  
**Courriel:** [jpgervais@gbclegal.ca](mailto:jpgervais@gbclegal.ca)

**Nom:** **Agence du Revenu du Québec**  
**Entreprise:** Ministre du Revenu du Québec  
**Adresse:** 3800, rue de Marly, secteur 5-2-8, Québec, QC G1X 4A5  
**Courriel:** [notif-quebec@revenuquebec.ca](mailto:notif-quebec@revenuquebec.ca)

**Nom:** **Agence du Revenu du Québec**  
**Entreprise:** Ministre du Revenu du Québec  
**Adresse:** 3800, rue de Marly, secteur 5-2-8, Québec, QC G1X 4A5  
**Courriel:** [notif-montreal@revenuquebec.ca](mailto:notif-montreal@revenuquebec.ca)

**Nom:** **Agence du Revenu du Canada**  
**Entreprise:** Ministre de la justice du Canada  
**Adresse:** 200, boul. René-Lévesque Ouest, Complexe Guy-Favreau, Tour Est, 9ième étage, Montréal, QC H2Z 1X4  
**Courriel:** [agc\\_pgc\\_montreal@justice.gc.ca](mailto:agc_pgc_montreal@justice.gc.ca)

**Nom:** **Bureau du surintendant des faillites**  
**Adresse:** 1155, rue Metcalfe, bureau 950, Montréal, QC H3B 2V5  
**Courriel:** [ic.osbservice-bsfservice.ic@canada.ca](mailto:ic.osbservice-bsfservice.ic@canada.ca)

---

**NUMÉRO DE DOSSIER DE COUR ET NATURE DU DOCUMENT NOTIFIÉ:**

**Numéro(s) de cour:** 500-11-064625-243  
**Parties:** BOIS BSL INC. / BSL WOOD PRODUCTS INC. ET FTI CONSULTING CANADA INC.

**Nature du document:** Requête du Séquestre pour autorisation de vendre une partie des actifs de Bois BSL Inc.

---

**DOCUMENT(S):**

**Nom du document:** Requête du Séquestre pour autorisation de vendre une partie des actifs de la débitrice Bois BSL Inc.pdf  
**Nombre de pages:** 17

Total de page(s): 17 dans 1 document(s).

**Annie Claude Beauchemin**

Associée / Partner

T 514 393.7471

[acbeauchemin@rsslex.com](mailto:acbeauchemin@rsslex.com) | [www.rsslex.com](http://www.rsslex.com)



**Robinson Sheppard Shapiro S.E.N.C.R.L./LLP**

800, du Square-Victoria, #4600

Montréal QC H4Z 1H6

T 514 878.2631 • F 514 878.1865

**L'un des meilleurs cabinets d'avocats au Canada en 2024 | One of Canada's Best Law Firms for 2024**

The Globe and Mail (Droit des assurances • Insurance Law)

---

AVIS: Ce courriel privilégié et confidentiel est destiné à la seule personne ou entité à laquelle il est adressé. Pour toute autre personne, toute action prise en rapport à ce courriel ainsi que toute lecture, reproduction, transmission et/ou divulgation d'une partie ou de l'ensemble de celui-ci est interdite. Si vous n'êtes pas la personne autorisée à recevoir ce courriel, S.V.P. le retourner à l'expéditeur et le détruire. Bien que ce courriel ait été traité contre les virus, il est de la responsabilité du destinataire de s'assurer que l'envoi en est exempt. Nos communications avec vous peuvent contenir des renseignements confidentiels ou protégés par le secret professionnel. Si vous désirez que nous communiquions avec vous par un autre moyen de transmission que le courrier électronique ordinaire non sécurisé, veuillez nous en aviser.

NOTICE: This privileged and confidential email is intended only for the individual or entity to whom it is addressed. With regard to all others, any action related with this email as well as any reading, reproduction, transmission and/or dissemination in whole or in part of the information included in this email is prohibited. If you are not the addressee, immediately return the email to sender prior to destroying all copies. Even if this email is believed to be free from any virus, it is the responsibility of the recipient to make sure that it is virus exempt. Our communications to you may contain confidential information or information protected under solicitor-client privilege. Please advise if you wish us to use a mode of communication other than regular, unsecured e-mail in our communications with you.

N° : 500-11-064625-243

**COUR SUPÉRIEURE  
(CHAMBRE COMMERCIALE)**

DISTRICT DE MONTRÉAL

DANS L'AFFAIRE DU SÉQUESTRE DE :

**BOIS BSL INC. / BSL WOOD PRODUCTS INC.**

-et-

**INVESTISSEMENT BDG BSL INC.**

Débitrices

-et-

**FTI CONSULTING CANADA INC.**

Séquestre – Requérante

-et-

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

-et-

**INVESTISSEMENT QUÉBEC**

Créancières garanties-  
Mises en cause

-et-

**OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DU  
REGISTRE DES DROITS PERSONNELS ET RÉELS  
MOBILIERS**

Mise en cause

**REQUÊTE DU SÉQUESTRE POUR  
AUTORISATION  
DE VENDRE UNE PARTIE DES ACTIFS DE  
LA DÉBITRICE BOIS BSL INC.**

**ORIGINAL**

Me Annie Claude Beauchemin

[acbeauchemin@rsslex.com](mailto:acbeauchemin@rsslex.com)

Me Juliana Boutot

[jboutot@rsslex.com](mailto:jboutot@rsslex.com)

Notre dossier : 41083-4

Présentable le 29 novembre 2024

BR0163

**RSS**  
avocats  lawyers  
S.E.N.C.R.L. - LLP

**ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO**  
800, rue du Square-Victoria, # 4600  
Montréal (Québec) H4Z 1H6  
☎ 514 878-2631 📠 514 878-1865  
🌐 [rsslex.com](http://rsslex.com)